



**Commune
de
Janville sur Juine**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Note de présentation brève et synthétique
relative aux informations financières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2023

PREAMBULE

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par Monsieur le Maire. Il retrace les mouvements de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'année 2022, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire 2022 et doit être voté au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune

Elle est communiquée aux membres du Conseil Municipal à l'occasion du vote du compte administratif et annexée à ce dernier.

Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Les résultats 2022

Il fait apparaître trois types de résultat :

1. **Le résultat brut de l'exercice**
2. **Le résultat reporté**
3. **Le résultat net**

1) **Le résultat brut** correspond aux opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes au cours d'un exercice budgétaire (+ report N-1). Il ne tient donc pas compte des restes à réaliser. Le résultat brut de l'exercice 2022 en cohérence avec le compte de gestion établi par le receveur municipal s'élève à **1 677 493.54 €** d'excédent.

Sections	Réalisations de Recettes	Réalisations de Dépenses	Résultat Brut Clôture de l'exercice
Fonctionnement	1 750 362.84 €	1 192 885.72 €	557 477.12 €
Investissement	1 430 023.69 €	310 007.27 €	1 120 016.42 €
Résultat	3 180 386.53 €	1 502 892.99 €	1 677 493.54 €

2) **Le résultat reporté** correspond au solde des opérations qui restent à réaliser en dépenses et en recettes

Sections	Recettes	Dépenses	Déficit
Investissement	368 021.00 €	1 248 595,00 €	- 880 574,00 €

3) **Le résultat net** annuel est la conséquence des deux résultats précédents. Il correspond à l'addition du résultat brut excédentaire avec le résultat reporté déficitaire, soit :

$$1\ 677\ 493.54\ € - 880\ 574.00\ € = 796\ 919.54\ €$$

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de la section de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement réalisé en 2022 a atteint **1 192 885.72 €** contre **1 196 772.82 €** en 2021, soit une baisse de 0.32 %.

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement		Crédits Ouverts (BP + DM)	CA 2021
011	Charges à caractère général	538 440,00 €	304 242.51 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	781 900,00 €	648 036.19 €
014	Atténuations de produits	114 117,00 €	94 381.69 €
65	Autres charges de gestion courante	151 189,00 €	142 645.67 €
66	Charges financières	4 500,00 €	3 577.66 €
67	Charges exceptionnelles	5 600,00 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	47 574,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement *	14 778,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
Total		1 658 098,00 €	1 192 885.72 €

* inscriptions non suivies de réalisation

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de **71.94 %**.

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

Réalisations 2022 : **304 242.51 €**

Réalisations 2021 : **266 595.99 €**

Soit une hausse de **14.12%**

Ce chapitre budgétaire représente **25.5 %** des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux charges de gestion courante.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES

Réalisations 2022 : 648 038.19 €

Réalisations 2021 : 673 194.54 €

Soit une baisse de 3.73 %

Ce chapitre budgétaire représente 54.32 % des dépenses de fonctionnement.

CHAPITRE 014 : ATTENUATIONS DE PRODUITS

Réalisations 2022 : 94 381.69 €

Réalisations 2021 : 68 709.69 €

Soit une hausse de 37,36 %

Ce chapitre représente 7.91% des dépenses de fonctionnement.

Il regroupe deux dépenses :

- l'attribution de compensation versée à la CCEJR,
- le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC), dont la prise en charge par la commune est de 100% depuis 2022.

En effet, pour mémoire, la Loi de finances pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme appelé Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Contrairement aux années précédentes, la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) qui prenait jusqu'en 2019 à sa charge 100 % des contributions communales au FPIC, a décidé de réduire puis de supprimer sa participation. En 2020 la commune avait pris en charge 15 % de ce FPIC, 50% en 2021 et 100% à partir de 2022. C'est donc une hausse contrainte importante pour la commune, qui va se poursuivre pour les années futures.

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Réalisations 2022 : 142 645.67 €

Réalisations 2021 : 135 319.86 €

Soit une hausse de 5.41 %

Ce chapitre représente 11,95 % des dépenses de fonctionnement.

Il comprend principalement les indemnités des élus (le Maire et les 5 adjoints), la participation de la commune aux syndicats intercommunaux (syndicat de gendarmerie, PNR, adhésion au SIGEIF pour la fourniture de gaz, SIREDOM pour l'achat de composteurs), et les subventions aux associations, à la Caisse des Ecoles et au CCAS.

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

Réalisations 2022 : 3 577.66 €

Réalisations 2021 : 4 478.86 €

Soit une baisse de 20.12 %

Ce chapitre intègre :

- le paiement des charges liées à l'intérêt de la dette de la commune, le capital emprunté étant remboursé en section d'investissement. Cette baisse s'explique en raison de la diminution des intérêts d'un emprunt dont l'amortissement du capital est linéaire.
- l'aide à la musique versée aux familles par la commune

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES

Réalisations 2022 et 2021 : 0 €

Aucun titre annulé sur cet exercice.

CHAPITRE 68 : DOTATION AUX PROVISIONS

Réalisations 2022 et 2021 : 0 €

Aucune dotation aux provisions effectuée

CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

2022 : 47 574.00 €

2021 : 52 849.00 €

Soit une baisse de 9.98 %

Ce chapitre permet de faire face aux éventuels besoins non prévisibles de la collectivité en fonctionnement.

CHAPITRE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2022 : 14 778,00 €

2021 : 551 208,00 €

Soit une baisse de 97.31 %

L'équilibre en section d'investissement se réalise par le biais d'un virement de la section de fonctionnement afin de permettre d'alimenter l'autofinancement en investissement (travaux, matériel) et de limiter le recours à l'emprunt.

CHAPITRE 042 : OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Réalisations 2022 : 0 €

Réalisations 2021 : 48 473.88 €

Opération d'ordre concerne la cession du camion des services techniques en 2021

2. Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement réalisé en 2022 a atteint **1 750 362.84 €** contre **2 187 918.44 €** en 2021, soit une baisse de **19.99 %**

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Recettes de fonctionnement		Crédits Ouverts (BP + DM)	CA 2021
013	Atténuation de charges	2 111,00 €	12 662.05 €
70	Produits services, domaine et ventes	15 660.38 €	17 489.98 €
73	Impôts et taxes	951 052.00 €	1 046 330.80 €
74	Dotations et participations	213 943.00 €	201 679.51 €
75	Autres produits de gestion courante	30 010,00 €	30 333.61 €
76	Produits financiers	10,00 €	0.00 €
77	Produits exceptionnels	12 978.00 €	9 533.27 €
042	Opérations ordre transfert entre sections	0,00 €	0.00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 225 764.38 €	1 318 029.22 €
002	Reprise de l'excédent de fonctionnement*	432 333.62 €	432 333.62 €
Total		1 658 098 €	1 750 362.84 €

* inscriptions non suivies de réalisation

CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES

Réalisations 2022 : 12 662.05 €

Réalisations 2021 : 9 520.70 €

Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements sur rémunération du personnel par l'assurance statutaire en cas d'absence des agents.

CHAPITRE 70 : PRODUITS SERVICES, DOMAINE ET VENTES

Réalisations 2022 : 17 489.98 €

Réalisations 2021 : 16 369.96 €

Soit une hausse de 6.84 %

Les produits des services et les produits domaniaux résultent du remboursement des activités du personnel communal mis à disposition de la communauté de communes pour la cantine ainsi que le bâtiment de la garderie et cantine, des redevances versées par des concessionnaires au titre de l'occupation du domaine public et du produit des concessions de cimetière

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

Réalisations 2022 : 1 046 330.80 €

Réalisations 2021 : 996 944.32 €

Soit une hausse de 4.95%

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul **79.38%** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

- **Impôts directs locaux (7311)**

Les contributions directes totalisent **857 355,00 €** et représentent **65.04%** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*), contre **827 118,00 €** en 2021 soit **62.35 %**.

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux en 2022.

Rappelons les taux :

- La taxe d'habitation **13,75%** (taux figé par l'Etat)
- La taxe foncière sur le bâti **32,37 %**
- La taxe foncière sur le non bâti **52,24 %**

- **Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) (73221)**

Afin d'assurer à chaque commune et à chaque EPCI la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle, le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources a été créé. D'un montant de **59 918,00 € pour 2021 et 2022**.

- **Fonds départemental Droit de Mutation à Titre Onéreux (73224)**

Exigibles sur les mutations à titre onéreux, elles s'élèvent à **129 050.11 €** en 2022 et à **109 638.79 €** en 2021 (7353)

- **Redevances des mines (7353)**

Réalisations 2022 : **0 €**

Réalisations 2021 : **269.53 €**

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Réalisations 2022 : 201 679.51 €

Réalisations 2021 : 222 091.43 €

Soit une baisse de 9.19%

Ce chapitre budgétaire représente **11.52%** des recettes de fonctionnement (*hors chapitre 002*).

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

- **Dotation forfaitaire (7411)**

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation forfaitaire. Elle s'élève en 2022 à **138 437,00 €** contre **149 825,00 €** en 2021.

- **Dotation de solidarité rurale (74121)**

Pour 2022, cette dotation de péréquation de l'Etat s'élève à **23 692,00 €**. Elle était de **22 899,00 €** en 2021.

- **FCTVA (744)**

Réalisations 2022 : 5 290.51 €

Réalisations 2021 : 2 096.62 €

Récupération de la TVA sur les dépenses de fonctionnement des articles :

- 615221 : entretien, réparation des bâtiments publics
- 615231 : entretien, réparation des réseaux et voirie
- 61521 : entretien des terrains
- 615232 : entretien, réparation des réseaux

- **Autres participations Etat (74718)**

Réalisations 2022 : 117.00 €

Réalisations 2021 : 1 637.12 €

Subvention pour les masques Covid 19, remboursement de l'Etat pour les frais d'élections et dotation de compensation pour l'assurance des élus.

- **Dotation de compensation de la taxe professionnelle (748313)**

Réalisations 2022 et 2021 : 30 425,00 €

- **Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle (74832)**

Réalisations 2022 : 0 €

Réalisations 2021 : 11 605.69 €

- **Compensation exonération taxes foncières (Etat) (74834)**

Réalisations 2022 : 3 718,00 €

Réalisations 2021 : 3 603,00 €

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Réalisations 2022 : 30 333.61 €

Réalisations 2021 : 30 039.73 €

Soit une hausse de 0.97%

Ce chapitre regroupe le revenu des immeubles, des locations du cabinet médical, du cabinet d'architecture et d'une maison d'habitation à un particulier.

CHAPITRE 76 : PRODUITS FINANCIERS

Réalisations 2022 : 0 €

Réalisations 2021 : 0.25 €

Cela correspond aux intérêts sur les parts sociales de la commune auprès de la SICAE.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisations 2022 : 9 533.27 €

Réalisations 2021 : 10 040.57 €

Soit une baisse de 5.05 %

Cela comprend la location des salles municipales, les droits de place des commerçants ambulants et les photocopies, ainsi que des remboursements de sinistres.

Régularisation comptable de la cession du camion des services techniques en 2021.

CHAPITRE 042 : OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Réalisations 2022 : 0 €

Réalisations 2021 : 41 473.88 €

Article 7761 : Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement
Opération d'ordre concernant la cession du camion des services techniques en 2021

CHAPITRE 002 : REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Réalisations 2022 : 432 333.62 €

Réalisations 2021 : 861 437.60 €

Excédent de fonctionnement reporté N-1

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à **310 007.27 €** et se décomposent ainsi :

Dépenses d'investissement		Crédits Ouverts	CA 2022
020	Dépenses imprévues	8 839,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	32 000.00 €	31 138.14 €
20-21	Immobilisations incorporelles et corporelles	1 606 223,00 €	278 869,13 €
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00 €	0.00 €
Total		1 647 062,00 €	310 007,27 €

Les restes à réaliser sont de **1 248 595,00 €**.

CHAPITRE 020 : DEPENSES IMPREVUES

2021 : 8 839,00 €

2021 : 26 429.00 €

Ce chapitre permet de faire face aux éventuels besoins non prévisibles de la collectivité en investissement.

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Réalisations 2022 : 31 138.14 €

Réalisations 2021 : 30 814,08 €

CHAPITRES 20 ET 21 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Réalisations 2022 : 278 869.13 €

Réalisations 2021 : 224 800,53 €

Ce chapitre se décompose ainsi :

Opération 124 : Rue de Bouray.....	49 084,00 €
Opération 128 : Parking Mairie.....	13 344,00 €
Opération 139 : Salle communale	2 382,00 €
Opération 143 : Local commercial.....	172 569.24 €
Opération 148 : Place Centre Commercial.....	5 040,00 €
Opération 84 : Ecole Primaire.....	4 062.10 €

Opération 85 : Réseaux	600.00 €
Opération 86 : Mobilier matériel outillage	17 354.99 €
Opération 90 : Bâtiments communaux	2 552.80 €
Opération 92 : Voirie et espaces verts	11 880.00 €

CHAPITRE 040 : OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Réalisations 2022 : 0 €
 Réalisations 2021 : 41 473.88 €

Plus ou moins-value sur cession immobilière (cession du camion des services techniques)

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réalisées en 2022 s'élèvent à **874 022.82 €** contre **302 703.54 €** en 2021.

Le détail des recettes d'investissement est le suivant :

Recettes d'investissement		Crédits Ouverts (BP + DM)	CA 2022
10	Dotations fonds divers et réserves <i>dont 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	608 279.13 € 558 812.00 €	652 585.97 € 558 812,00 €
13	Subventions d'investissement	468 004,00 €	221 436.85 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement*	14 778,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
Total recettes investissement		1 091 061.13 €	874 022.82 €
001	Excédent reporté 2020	556 000.87 €	556 000,87 €
Total		1 647 062,00 €	1 430 023.69 €

* inscriptions non suivies de réalisations

Les restes à réaliser sont de **368 021,00 €**.

CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Réalisations 2022 : **652 585.97 €**

Réalisations 2021 : **102 365.48 €**

Soit une hausse de **537 %**

Ce chapitre comprend :

- 36 328.63 € au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- 57 445.34 € de la taxe d'aménagement
- 558 812.00 € d'affectation du résultat de fonctionnement 2021 (1068)

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Réalisations 2022 : **221 436.85 €**

Réalisations 2021 : **151 530.62 €**

Soit une hausse de **46.13%**

<u>1321 – Subvention Etat :</u>	
Socle numérique et capteur CO2 pour les écoles.....	11 474.00 €
Salle communale.....	11 793.00 €
Acquisition local commercial.....	25 610.00 €

<u>1322 – Subvention de la Région :</u>	
Salle communale	4 785.00 €
Local commercial.....	46 047.85 €

<u>1328 – Subvention de l’agence de l’eau :</u>	
Bacs dégraisseurs cuisine salle communale et cantine scolaire	1 727.00 €

<u>1342 – Amendes de police :</u>	
Parking mairie.....	120 000.00 €

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Aucun emprunt initié en 2022

CHAPITRE 165 : DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS

Réalisations 2022 : 0 €
 Réalisations 2021 : 333.56 €

Dépôt des cautions des loyers pour le cabinet médical (infirmière et sophrologue)

CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2022 : 14 778,00 €
 2021 : 551 208.00 €
 Soit une baisse de 97.31 %

CHAPITRE 040 : OPERATION D’ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Réalisations 2022 : 0.00 €
 Réalisations 2021 : 48 273.88 €

Opération d’ordre concernant la cession du camion des services techniques en 2021

CHAPITRE 001 : EXCEDENT REPORTE

Réalisations 2022 : 556 000.87 €
 Réalisations 2021 : 550 385,82 €

Solde d’exécution d’investissement reporté N-1 (excédent)

